



INTERVENTION GÉRARD DENIS
LE 15 MAI 2014 MATIN

Cher(e)s camarades,

Plusieurs interventions d'hier ont fortement mis en avant la nécessité du renforcement de notre UFR, de la CGT, avec en particulier la continuité syndicale.

Le répétitif étant pédagogique, je repartirai de quelques éléments du rapport de Thierry pour tirer la sonnette d'alarme.

Pas avec des idées défaitistes mais bien pour construire, se renforcer en partant d'une réalité présente.

Dans la CGT, nous sommes actuellement environ 112000 syndiqués retraités pour environ 16 millions de retraités, alors qu'il y a une trentaine d'années, nous étions 200000 syndiqués, pour moitié moins de retraités.

Dans notre UFR, c'est aussi l'érosion de nos forces organisées.

Sur un comparatif de 10 ans (2002/2012), nous avons chuté de près de 6000 syndiqués. Thierry l'a dit dans son rapport, c'est 25% de perte (1 syndiqué sur 4). La perte chez les pensions de réversion est très importante (plus de 55%).

Si à cela on ajoute le point 2013, qui n'est pas clos, mais au 1er mai 2014 avec 16474 FNI réglés à la FD, nous accusons un retard de 626 FNI pour être au 100% par rapport à l'année 2012.

Nous nous devons d'enrayer cette baisse régulière de nos syndiqués, sous peine de mettre en péril l'avenir et le fonctionnement de notre UFR.

Il nous faut donc prendre des dispositions à tous les niveaux de notre structure, nos sections, nos secteurs UFR pour améliorer notre qualité de vie syndicale et stopper cette incessante érosion.

Il nous faut surtout combattre l'idée que cela est inéluctable, que nous ne sommes pas éternels, qu'il y a beaucoup de décès etc...

C'est vrai les décès existent, mais la baisse d'adhérents n'est pas inéluctable.

Alors que nous sommes, concernant la continuité syndicale, sur la base de 5/10, il suffirait d'arriver au résultat de 7 ou 8/10 au passage à la retraite pour que cette érosion soit stoppée.

Et pour cela nous avons le potentiel. C'est plus je pense un problème de conviction, d'organisation du travail dans la section et le syndicat qui doit être mis en œuvre.

Sur ce point, nous avons mis en place depuis maintenant deux ans au niveau de l'UFR un tableau pour un suivi des mouvements des retraités ; décès, démissions, mutations entrantes, sortantes, continuité syndicale, adhésions etc...

Ce document donne des éléments très intéressants pour avoir une vision globale mais aussi régionale de l'évolution de nos syndiqués dans nos secteurs.

Il est seulement dommage que tout le monde ne joue pas le jeu et que nous n'ayons qu'une vision partielle de la réalité de nos forces, car les chiffres sont révélateurs, actuellement nous avons plus de décès et démissions que d'adhésions et de continuité syndicale mais cela permet aussi d'affirmer qu'en augmentant le taux de continuité syndicale, nous stopperons l'érosion.

Les potentialités existent je vous disais :

- Chiffres de la Caisse à l'appui, c'est actuellement plus de 6000 cheminots qui sont retraitables dont plus de 2500 syndiqués CGT. Cela doit nous interpeller.
- Comment s'organise-t-on avec le syndicat car il est évident que la connaissance des syndiqués retraitables c'est le syndicat qui a les éléments pour contacter ces camarades avant qu'ils ne soient en retraite.

Ce débat avait déjà eu lieu lors de notre précédente conférence dans cette même salle, une des orientations remontées des débats était la nécessité de faire connaître l'existence du syndicalisme retraité et ses revendications spécifiques, sans pour cela oublier les revendications générales.

Pour cela, il existait un module d'une journée en direction des retraitables, module à mettre en œuvre dans les secteurs et intégrer dans le plan de formation fédérale.

Si quelques secteurs l'ont mis en œuvre, force est de reconnaître que globalement nous rencontrons des difficultés pour sa mise en œuvre.



Nous avons aussi intégré une demi-journée sur le thème de la place des retraités dans la société et dans la CGT, dans les stages de Secrétaires Généraux de Syndicats et le stage Orga.

Cela permet une meilleure prise en compte de nos dirigeants syndicaux et une meilleure connaissance de l'existence du syndicalisme retraité : cela doit permettre une amélioration de la continuité syndicale.

L'objectif étant aussi que le syndiqué se sente concerné par la poursuite de la syndicalisation lorsqu'il approche de la retraite. Il me semble aussi que nous devons développer une idée forte en matière de syndicalisation.

Lorsqu'on adhère à la CGT, il n'y a pas de coupure à la retraite.

Lorsque vous adhérez à un parti politique ou à une association de pêche à la ligne, il n'y a pas de rupture de l'adhésion lors du passage à la retraite, cela doit être la même chose pour la carte syndicale et on perdra certainement moins de camarades.

Si le potentiel existe concernant la continuité syndicale, il existe aussi concernant l'adhésion même si cela est plus difficile mais nous arrivons quand même depuis quelques années à faire environ 200 adhésions par an avec une année plus forte (2009) où nous avons fait près de 400 adhésions. C'était l'année qui suivait les 1ères élections au CA de la CPRP SNCF.

Après les élections de 2013, nous avons environ 26000 retraités sympathisants qui ont voté CGT.

Comment conserve-t-on le contact avec eux pour proposer de venir renforcer l'organisation ?

N'y a-t-il pas un moment propice dans la période avec le travail de mobilisation que nous devons effectuer pour la réussite du 22 mai et du 03 juin.

Tout ce qui a été dit hier, concernant les enjeux autour de la protection sociale ainsi que nos revendications spécifiques concernant les pensions, le pouvoir d'achat etc... doit être un support.

Nous devons avoir une politique ambitieuse de syndicalisation :

- Garder nos adhérents avec le passage actif/retraité ;
- Regagner ceux qui ont été syndiqués et qui ne le sont plus (il y en a eu certainement dans les 26000 voix) ;
- Faire de nouveaux syndiqués ;

Doivent être nos objectifs permanents.